**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France
**Band:** - (2001)
**Heft:** 543: La Suisse dans l'espace : décollage immédiat

**Artikel:** L'économie valaisanne doit changer de mentalité
**Autor:** Couchepin, Pascal / Vuistiner, Pascal
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-886165

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# L'économie valaisanne doit changer de mentalité

**Pascal Couchepin, conseiller fédéral valaisan, ministre suisse de l'Économie, dresse un tableau des avantages et désavantages de l'économie valaisanne.**

*La France investit massivement en Valais. La CDA s'est installée à Verbier et Saas-Fee. La Compagnie européenne de casinos a racheté le casino de Saxon. Carrefour a pris possession des supermarchés Jumbo. Certains ont l'impression que le Valais est envahi et se battent contre ces arrivées ? Votre avis ?*

**P. C.** : Chaque fois qu'un investisseur étranger manifeste un intérêt concret pour le Valais, je considère cela comme un signe positif et d'ouverture. Ces investissements apportent le plus souvent non seulement des capitaux frais mais aussi des compétences et, directement ou indirectement, des emplois. C'est bon car cela démontre que le Valais a des atouts, ce que le canton a tendance à oublier. Personne ne souhaite que l'économie valaisanne passe en mains étrangères, mais je suis convaincu que ce risque n'existe pas.

**Personne ne souhaite que l'économie valaisanne passe en mains étrangères, mais je suis convaincu que ce risque n'existe pas.**

*Les remontées mécaniques valaisannes sont en grandes difficultés financières. Certaines croulent sous les dettes. L'Etat doit-il les aider ?*

**P. C.** : Non. L'Etat doit éviter de s'immiscer dans le fonctionnement des entreprises. Je fais cependant une réserve. Il y a des sociétés de remontées mécaniques qui sont essentielles pour la survie d'activités locales. Certaines ont une fonction de service public, et là, la commune peut choisir de les aider. Mais si l'Etat intervient, le risque est alors de faire une concurrence déloyale aux entreprises qui marchent. On aboutit au paradoxe que l'aide de l'Etat sauve peut-être une entreprise mais provoque des difficultés aux concurrents qui n'ont pas bénéficié de la manne publique. Ce raisonnement concerne bien sûr aussi l'hôtellerie.

*Vers quelles solutions doit aller le Valais économique pour pouvoir lutter à armes égales sur des marchés de plus en plus globalisés ?*

**P. C.** : On ne peut jamais lutter exactement à armes égales. Mais personne ne peut enlever au Valais ses paysages grandioses, sa proximité de l'Italie du Nord par exemple. Il faut développer ses propres atouts. Le Valais est le deuxième canton suisse pour l'importance de l'industrie chimique. Je n'ai pas de grandes inquiétudes à moyen terme pour cette activité. Dans les autres secteurs industriels, il faut absolument créer de nouvelles entreprises, notamment grâce aux compétences des ingénieurs issus de l'école et du transfert technologique. Le secteur des services, lui, recèle de grandes potentialités. Et le tourisme doit se restructurer mais il a un avenir. En conclusion, j'ai confiance si nous développons un certain nombre de conditions-cadres dont la formation.

*Que développer d'autres ?*

**P. C.** : Personne ne peut développer de nouvelles industries à la place des intéressés. Mais qui aurait parié il y a vingt ans qu'une grande compagnie d'assurance maladie

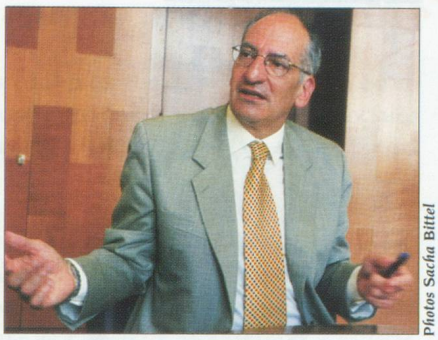

Photos Sacha Bittel

viendrait créer quelque 500 emplois de bonne qualité en Valais ? Cet exemple n'est pas unique. Ce qui a été possible ici doit être possible dans d'autres domaines.

***Comment attirer en Valais des entreprises ?***

**P. C.** : Il faut améliorer encore la formation et les conditions-cadres, notamment la fiscalité des entreprises. Et surtout développer une mentalité économique moderne en Valais. Ceux qui investissent doivent être considérés positivement, d'où qu'ils viennent. Ceux qui lancent des entreprises doivent être soutenus, même lorsqu'ils ont des échecs momentanés. Bref, il faut cultiver le goût du risque individuel et renoncer aux parapluies – et aux parachutes – étatiques.

***Et la fiscalité des PME ? Avantage ou inconvénient ?***

**P. C.** : Au niveau des personnes physiques, il faudrait réduire la fiscalité des revenus moyens à supérieurs, catégorie à laquelle appartiennent la plupart des créateurs d'emplois des PME. Finalement, il doit rester au propriétaire d'une PME de quoi réinvestir pour assurer les places de travail. Et là, la fiscalité valaisanne n'est pas très favorable.

***Certains souhaitent attirer les grandes fortunes européennes en Valais. Est-ce une politique économique envisageable ?***

**P. C.** : C'est une niche qu'il ne faut pas négliger. Mais on ne peut pas bâtir l'avenir d'un pays sur ce type d'apport passif.

***Le canton offre-t-il des conditions-cadres favorables aux entreprises ?***

**P. C.** : Oui et non. Des études disent que les conditions-cadres offertes en Valais sont encore en dessous de la moyenne nationale. Il s'agit en particulier des facteurs relatifs au marché du travail, comme la disponibilité de la main-d'œuvre et son niveau de formation. Il s'agit aussi de la qualité des infrastructures et du niveau de fiscalité. Par contre, en positif, il y a l'environnement géographique du Valais, la sécurité et surtout il y a les Valaisans, une population jeune, capable de s'engager. J'ai à ce propos entendu, lors de mes activités antérieures, de bons témoignages d'entrepreneurs qui ont investi en Valais.

**Bref, il faut cultiver le goût du risque individuel et renoncer aux parapluies – et aux parachutes – étatiques.**

***Que peut faire la Confédération pour une région périphérique comme le Valais ?***

**P. C.** : Tour d'abord, il n'y a pas d'opposition de fond, tout au contraire, entre la prospérité des grands centres économiques de la Suisse et le bien-être des régions périphériques. Il n'empêche qu'il faut une politique régionale en complément d'une politique économique nationale saine et favorable à la croissance. La politique régionale ne peut, à elle seule, créer les bases du développement économique. Elle peut, par contre, donner des impulsions supplémentaires à une région qui en a besoin parce que sa situation géographique ou économique le rend nécessaire. L'arrêté fédéral en faveur des zones économiques en redéploiement (arrêté Bonny) est un instrument utile à des secteurs de pointe, précisément ceux que le Valais devrait développer davantage.

**Ceux qui investissent doivent être considérés positivement d'où qu'ils viennent. Ceux qui lancent des entreprises doivent être soutenus, même lorsqu'ils ont des échecs momentanés.**

***L'économie valaisanne souffre de l'exode des cerveaux, souffre de tous ces Valaisans qui travaillent hors canton. Que faire pour les rapatrier ?***

**P. C.** : Il faut changer la culture et l'attitude à l'égard de l'économie, renoncer à croire que l'Etat doit intervenir en toutes circonstances et avoir une culture économique indépendante, ce qui amènera les Valaisans à rentrer au pays. La main-d'œuvre disposant d'une bonne formation quitte souvent le canton, surtout dans la classe d'âge de 20 à 40 ans. Cela dit, il y a aujourd'hui davantage d'universitaires qui travaillent en Valais. Ils ont augmenté les compétences du canton. Ne peignons pas un tableau trop négatif de la situation.

***L'économie valaisanne progresse-t-elle ou régresse-t-elle ?***

**P. C.** : Il y a un progrès mais il faut changer les mentalités. Il faut oublier ce sentiment permanent de jalousie qui apparaît parfois dans certains discours politiques. L'Etat encadre la prospérité d'une société, il ne peut pas la créer. Ce sont les citoyens, les travailleurs et les entreprises qui créent cette prospérité. Et pour qu'ils puissent le faire, il faut créer un esprit positif à l'égard du développement économique. ✚

**Propos recueillis par**
**Pascal Vuistiner**